



Chauffage à distance séance publique le 30 novembre 2021

Les informations seront délivrées à la halle de gymnastique, mais également en direct par visioconférence

Soucieux de proposer à la population locale une possibilité de limiter sa consommation d'énergie fossile et d'électricité, le Conseil municipal planche depuis quelque temps déjà sur un projet de chauffage à distance local, alimenté au bois de proximité. Pour ce faire, l'Exécutif a mandaté une entreprise spécialisée de Port (couronne biennoise), très active dans ce domaine et qui a notamment mis au point les deux installations en fonction chez notre voisine de Péry-La Heutte.

Un grand pas !

Kasontor AG, puisqu'il s'agit de cette société, réalise actuellement une étude de faisabilité, dont le volet technique sera évidemment complété par une évaluation numérique des potentiels abonnés. Le projet franchira donc une étape importante le mardi 30 novembre prochain, à travers une séance d'information proposée par les autorités à tous les propriétaires immobiliers de Sonceboz-Sombeval, qu'ils soient domiciliés ou non sur place. Claude Auderset, le conseiller municipal, en charge du dossier, souligne : « Cette séance se déroulera à la halle de gymnastique dès 19 h. Fort de son expérience fructueuse dans la région, Andreas Kasontor y présentera le projet local et répondra à toutes les questions de l'assistance. Et chacun, sur place ou non, pourra accéder à ses explications détaillées. »

Avec ou sans pass Covid

En effet, si l'accès à la halle de gymnastique sera réservé aux détenteurs d'un pass Covid valable, que tous les propriétaires non vaccinés, ou dans l'impossibilité de se déplacer, soient pleinement rassurés : la séance d'information sera retransmise en direct par visioconférence et chacun pourra donc y assister le soir même ! Les moyens techniques d'accès à cette retransmission seront précisés dans ces colonnes, à travers les Avis officiels que publiera la Municipalité le vendredi 26 novembre prochain, ainsi bien sûr que sur le site internet de la Commune. Sur place, les personnes intéressées obtiendront déjà, le 30 novembre, des formulaires d'inscription ad hoc. Et ensuite de cette soirée, dont le contenu sera également retranscrit dans ces colonnes, les informations continueront à circuler largement et les intéressés pourront se manifester rapidement auprès des porteurs du projet.

Objectif réaliste

Les autorités souhaitent que le chauffage à distance de Sonceboz-Sombeval puisse être mis en fonction rapidement, à savoir l'année prochaine ou au plus tard en 2023, un objectif que l'ingénieur mandaté qualifie de tout à fait réaliste. Rendez-vous donc le 30 novembre à 19 h, à la halle de gymnastique ou derrière un écran !